

# Bulletin d'adhésion individuel MAJEUR 2024-2025 – MJC Luchon

D'après la loi « Informatique et Liberté » N°78-17 du 16 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ce questionnaire



Date d'inscription : ...../...../.....

Renouvellement

Nouvelle adhésion

N° Adh

## ADHERENT

Nom / Prénom :

Sexe :  M  F

Situation/ Profession

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

Adresse Postale :

E-Mail :

**Autres personnes à prévenir (Famille d'accueil, membre de la famille, ...)**

Nom/Prénom

Téléphone / E-mail (en majuscule)

Lien

## ADHESION / COTISATION AUX ACTIVITES

TARIF

### ADHESION ADULTE 2024/2025 - Obligatoire

L'adhésion est valable du 1 septembre 2024 au 31 Août 2025

**18 €**

CLUB D'ACTIVITE 1 : Merci d'inscrire le nom de l'activité, le jour et l'heure de pratique

CLUB D'ACTIVITE 2 : Merci d'inscrire le nom de l'activité, le jour et l'heure de pratique

**TOTAL**

Mode paiement :  Espèce |  Chèque |  ANCV (+2.5% de frais)

Paiement en plusieurs fois :  OUI

Merci de préparer les chèques : Ordre du chèque - MJC Luchon

- Accepte d'adhérer et pratiquer les activités de la MJC Oui  Non
- Autorise la MJC à prendre toutes les mesures qui s'imposent en cas d'accident Oui  Non
- A pris connaissance du règlement de la MJC Oui  Non
- Accepte de recevoir la newsletter de la MJC (sur la ou les adresses inscrites au verso) Oui  Non
- Accepte d'être sollicité pour aider ponctuellement la MJC (événement) Oui  Non
- Accepte de recevoir des informations des différents partenaires Oui  Non
- Autorise la MJC à utiliser les images, vidéos et les séquences sonores réalisées pendant les activités ou les spectacles, pour la diffusion et la publication, Oui  Non
- pour un usage interne, presse locale, réseaux sociaux ou site internet. Oui  Non

La cotisation est annuelle (année scolaire), que toute année commencée est due et payable en totalité le jour de l'inscription (possibilité de régler par chèque en plusieurs fois) et qu'aucun remboursement sur les cotisations ne sera effectué en cours d'année (sauf cas de force majeure - cf. règlement MJC)

La MJC peut être amenée à modifier les lieux, heures et jours des activités et se réserve le droit d'annuler certaines d'entre elles par manque de participants ou cas de force majeure.

A .....,

le ...../...../.....

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)